

Pistes pour un aménagement et une gestion éco paysagers

Espaces verts « de prestige » (entrée de zone, entrée de parcelle, et espaces verts écologiques)	Arbres et arbustes favorables à la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Essences locales - Haies diversifiées en frange des parcelles - Fruitières, essences à fleurs et à baies - Mulching (broyat de branches de feuillus) aux pieds des massifs et arbres tiges, évitant tout usage de phytosanitaires.
	Prairies substituées aux pelouses rases	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Gazon rustique</i> limitant les tontes (3 à 5/an) - <i>Prairies de fauche</i> (1 à 2 fauches/an avec exportation du produit de fauche) : fonds de parcelles, surfaces larges - <i>Semis de prairies fleuries</i> (essences locales certifiées) : accotements, espaces très visibles, ourlets des prairies de fauche, pour faciliter leur acceptation paysagère
Bâtiments	Gestion des eaux pluviales à la parcelle	<ul style="list-style-type: none"> - Toitures végétalisées - Parking et voirie en dalles alvéolées pavées - Stockage en citerne et réutilisation pour chasses d'eau - Zone d'expansion de crue, bassin de rétention naturel : pentes douces, plantes aquatiques, boisements
	Clôtures moins fragmentantes et supports d'habitats écologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Interstice de 10 cm en pied de clôture - Plantes grimpantes
Voiries		<ul style="list-style-type: none"> - Bordures en pentes douces - Ouvertures des avaloirs < 20mm